

Newsletter

Eté 2019

Chers collègues Mesdames, Messieurs

Le monde politique suisse se fixe volontiers des objectifs ambitieux. Cela vaut en particulier pour le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). Dans nos délibérations de 2020 consacrées au prochain message FRI pour les années 2021-2024, le Conseil fédéral souhaiterait que nous soyons guidés par des objectifs comme la qualité, l'excellence et la concurrence. C'est ce qu'il a souligné également lors des entretiens de haut niveau qui ont précédé la première rédaction du message au printemps 2019. Il est devenu évident qu'entre 2021 et 2024, un plus grand nombre encore de groupes d'intérêt voudront bénéficier des fonds publics destinés à la FRI.

C'est pourquoi le GP FRI s'est fixé pour objectif de vous fournir les informations pertinentes le plus rapidement possible. Cela ne simplifiera pas l'allocation des ressources financières à tous les domaines de formation, mais prendre des décisions éclairées et en pleine connaissance de leurs conséquences possibles est toujours une bonne chose pour le processus démocratique.

Je suis donc très heureux de vous annoncer que Guy Parmelin, notre ministre de la formation et de la recherche, sera notre conférencier d'honneur pour la prochaine **séance du 26 septembre**. Il nous présentera en primeur les points clés et conditions-cadre du prochain message FRI que nous traiterons à partir du printemps 2020.

Nous nous réjouissons d'en discuter avec vous.

Votre Damian Müller, Conseiller aux Etats Président du GP FRI

Continuer à défendre la position de pointe de la Suisse

La Suisse s'emploie à défendre une position de pointe en matière de recherche et d'innovation. Ce constat a en même temps un côté positif et un côté plutôt négatif. Du côté positif, la Suisse est toujours bien placée en matière d'annonces de brevets, puisque selon les statistiques de l'Office européen des brevets (OEB), en chiffres absolus notre pays a déposé le sixième plus grand nombre de brevets en 2018. Nous sommes devancés par les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France et la Chine. Mais relativement à la population, la Suisse est leader mondial. Sur la base de 956 brevets par million d'habitants, nous sommes le pays le plus innovateur au monde.

Cela dit, en rapport avec le message FRI tout particulièrement, l'étude McKinsey & Company¹ montrant que la Suisse est passée du premier au troisième rang en tant que lieu de domiciliation des entreprises internationales, donne à réfléchir. Entre 2009 et 2013, 27% des entreprises ayant délocalisé leur siège ont opté pour la Suisse. De 2014 à 2018, cette

¹ McKinsey & Company et la Chambre de commerce américano-suisse, en collaboration avec economiesuisse et SwissHoldings, ont étudié les délocalisations de sièges des entreprises internationales intervenues ces dernières années.

part est tombée à 19%, alors que le nombre de délocalisations en Europe a augmenté. A l'échelle mondiale, la Suisse a ainsi perdu de l'importance par rapport à Singapour et Dubaï.

Il n'y a pas de réponses rapides ou de recettes toutes simples sur la façon de contrer cette évolution. Mais ce qui est certain, c'est qu'il faut consacrer suffisamment de fonds à la recherche, tant publique que privée. C'est la seule façon pour la Suisse de conserver son rang de première place internationale en matière de recherche et d'innovation.

Feuille de route suisse pour les infrastructures de recherche 2019

L'accès à d'excellents programmes et infrastructures de recherche revêt une très grande importance pour les chercheurs. Dans de nombreuses disciplines, l'infrastructure de recherche est elle-même un préalable essentiel pour résoudre les questions fondamentales. C'est le cas, par exemple, des accélérateurs de particules, des télescopes ou des stations de mesure, des infrastructures électroniques (entre autres des ordinateurs à haute performance) ou des bases de données contenant de très grandes quantités de données et des analyses de données complexes. La demande de telles infrastructures augmente et avec elle les besoins financiers à moyen et long termes.

C'est pourquoi le Conseil fédéral définit régulièrement une «Feuille de route suisse pour les infrastructures de recherche», considérée comme un instrument stratégique de planification. Cette feuille de route a aussi toute son importance dans la perspective du prochain message FRI. Elle montre non seulement l'état d'avancement de la mise en œuvre des infrastructures existantes en Suisse et à l'étranger, mais aussi les priorités des hautes écoles suisses. La feuille de route définit le cadre de financement des différentes institutions responsables des infrastructures de recherche.

Message FRI 2021 - 2024: jalons

Le Conseil fédéral s'attèlera au prochain message dès juin 2019. Au premier trimestre de 2020, il le soumettra ensuite au Parlement. Lors de notre réunion du 26 septembre (cf. ordre du jour p. 4), le Conseiller fédéral et ministre de l'Éducation Guy Parmelin vous informera personnellement du sujet et en débattra avec vous.

Le groupe parlementaire Formation, recherche et innovation GP FRI discutera dès la session d'automne de vos attentes à l'égard du message et des points clés qui vous paraissent nécessaires. Il est incontestable qu'en matière de FRI, la politique future doit se caractériser par la continuité, tout en restant ouverte au changement. En tant que grand défi et grande opportunité, la transition numérique devrait constituer une priorité intersectorielle. L'accent principal sera mis sur les possibilités d'éducation de haute qualité, sur l'importance de l'excellence dans l'enseignement et la recherche, ainsi que sur le transfert des connaissances et de la technologie. Par ailleurs, les mesures d'encouragement de la Confédération pour la période 2021-2024 devraient continuer à viser la confrontation des idées.

Propositions parlementaires de la session d'été

18.3933 Mo. Vonlanthen. Fonds pour la formation continue financés par les branches CE, lundi 17 juin

Cette motion demande au Conseil fédéral de créer des conditions qui favoriseraient la création de fonds pour la formation continue financés par les branches. Ces fonds devront aider

à faire face aux défis posés par la numérisation au niveau de la formation continue. Les particularités des employés âgés seront prises en compte.

Le Conseil fédéral répond à juste titre que de nombreux efforts ont déjà été consentis dans ce domaine et qu'ils ont également un impact : la loi sur la formation professionnelle constitue la base sur laquelle les fonds de formation professionnelle sont déjà créés aujourd'hui. Ces fonds peuvent d'ores et déjà être déclarés obligatoires par le Conseil fédéral à la demande de l'organisation responsable ; il existe actuellement une trentaine de fonds de formation professionnelle de ce type.

Il est toutefois judicieux de soumettre la loi sur la formation continue (LFCo), en vigueur depuis 2014, à un examen plus approfondi, en particulier dans la perspective de la numérisation et des nombreux travailleurs âgés qui ont constamment besoin d'une formation continue. La CSEC-E, commission ad-hoc, y voit une mesure souhaitable. Le Conseil des Etats devrait accéder à sa recommandation. Or, la motion ne nous parait pas nécessaire.

NON à la motion 18.3933

19.3413 Mo. CDF-CN. Mesure d'efficacité dans le domaine FRI. CN, le jeudi 20 juin

La motion demande au Conseil fédéral d'introduire, dans le cadre du message FRI 2021 - 2024, un modèle visant à mesurer l'efficacité des moyens financiers investis et des mesures prévues. Chaque année, il présentera au Parlement, conjointement avec les comptes, un rapport faisant état des effets produits. La mesure de l'efficacité est menée en collaboration avec au moins un organe qui soit indépendant de la Confédération.

Étant donné que les dépenses liées à la formation augmentent à juste titre et doivent être utilisées de manière ciblée, une analyse d'impact apparait tout à fait souhaitable. Mais prévoir de la réaliser annuellement n'est pas approprié. La motion devrait donc être amendée afin de prévoir un contrôle tous les quatre ans, à chaque en coordination avec le prochain message FRI.

OUI à la motion 19.3413, avec modification

Réunion de session du GP FRI en automne 2019

Le Conseil fédéral présentera son message sur la formation, la recherche et l'innovation au printemps 2020. A l'avenir, la Suisse devra consacrer davantage de ressources à la recherche et à l'innovation ; la transition numérique, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et le vieillissement de la population présentent en outre une importance toute particulière du point de vue des besoins de formation continue permanente. Le message est en cours d'élaboration et des réunions ont eu lieu avec toutes les parties prenantes. Les conditionscadre et les premiers points clés sont définis. Le ministre de l'Education et Conseiller fédéral Guy Parmelin vous informera personnellement des points clés et des principaux défis du prochain message FRI lors de notre traditionnelle réunion de session.

Agenda de la réunion de session de l'automne

Exposé du Conseiller fédéral Guy Parmelin Chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR

«Coup d'œil sur le prochain message FRI: ses points-clés et ses défis»

Jeudi 26 septembre 2019, dès 12h30 (lunch), jusqu'à 14h30 à l'hôtel Bellevue Palace, Berne, salle «Orangerie»

Début de la séance : 13h00

Programme

Dès 12h30	Apéritif et repas
13h15	Accueil et introduction , par le Conseiller aux Etats Damian Müller , président du groupe parlementaire Formation, Recherche et Innovation GP FRI
13h30	«Coup d'œil sur le prochain message FRI: ses points-clés et ses défis»
	Exposé du Conseiller fédéral Guy Parmelin, Chef du DEFR
14h00	Questions et discussion - réseautage
14h30	Conclusion

Je me réjouis d'ores et déjà de pouvoir vous saluer tous à notre rencontre de session. L'invitation officielle vous parviendra en temps voulu, mais dès aujourd'hui, nous accueillerons avec plaisir votre inscription à l'adresse suivante: info@pgbfi.ch

Le GP FRI s'engage en faveur d'un pôle suisse de la recherche attrayant, offrant des postes intéressants pour le personnel qualifié autochtone et étranger et jouant (demain comme hier) le rôle de moteur de l'innovation pour la Suisse. C'est à cette seule condition que la recherche et l'innovation pourront continuer de porter des fruits pour le bien de tous.

Votre Damian Müller, conseiller aux Etats Président du GP FRI

Groupe parlementaire pour la Formation, la Recherche et l'Innovation GP FRI

Nordstrasse 15 – Case postale

CH-8021 Zurich

Téléphone +41 44 368 17 11

Fax +41 44 368 17 70 E-mail <u>info@pgbfi.ch</u> Internet <u>www.pgbfi.ch</u>